

Mardi, 22 mai, 1888.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Power,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Robitaille,</i>
<i>Atton,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sanford,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McCallum.</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McInnes (N. W.),</i>	<i>Odell,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Flint,</i>	<i>Macdonald (Victoria),</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a informé la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-général recevra aujourd'hui à trois heures de l'après-midi dans la salle du Sénat l'adresse conjointe du Sénat et de la Chambre des Communes exprimant leur profond sentiment de regret à l'occasion du prochain départ du Canada de Son Excellence.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend John Currie et autres et de Robert Hornell et autres, de West-Elgin, demandant qu'il soit passé un acte pour prohiber le trafic du dimanche dans le Canada par chemins de fer et par bateaux à vapeur le jour du dimanche.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-général, en date du 10 avril, 1888, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant la somme qu'a coûtée au Canada l'entretien du bureau du Gouverneur-général depuis la confédération jusqu'au 1er janvier 1888, en traitements, frais de résidence, frais de voyages et toutes autres dépenses accessoires,—le dit état devant faire voir le montant payé pour chacun des gouverneurs.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No. 78*).

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre un appendice au rapport du ministre de l'agriculture pour l'année 1886 — Statistiques criminelles de l'année 1886.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(*Voir documents de la session, No. 46*).

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte modifiant l'Acte du Service Civil du Canada, chapitre dix-sept des Statuts Révisés du Canada " ; aussi le bill intitulé : " Acte concernant les chemins de fer, " et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.